



DELIBERATION

N° 04

Conseil d'administration du mardi 10 septembre 2024

Le mardi dix septembre, à 14 heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du deux septembre deux mil-vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 02 septembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s :

Mmes et MM Joël LE BOLU, Jean-Pierre PRIGENT, Thierry FOURNIER, Carole DAINNE, Marcel LE BORGNE, Lucien LERAY, Florence LEFFRAY, Claude DROUET et Françoise JAMIN.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Gilbert VALLEE a donné procuration à M. Lucien LERAY.
Mme Martine LAUNAY a donné procuration à M. Joël LE BOLU.
Mmes Valérie DUMONT et Marika VAN HAAFTEN sont excusées.

Secrétaire de séance : Madame Françoise JAMIN

IV – INFORMATION SUR LES ACTIONS D'AIDE SOCIALE :

Rapporteur : Jean-Pierre PRIGENT

Depuis le dernier Conseil d'Administration du 18 juin 2024, le C.C.A.S a reçu 7 demandes d'aide sociale.

- 6 demandes liées à la perte d'autonomie ont été étudiées dans un premier temps par le service administratif du C.C.A.S puis transmises à l'assistante sociale de secteur ;
- 1 demande d'aide alimentaire a été prise en charge, en accompagnant la personne à « Pain contre la faim » et aux « Restos du cœur ». Depuis, la bénéficiaire a quitté la commune.

Discussion

Une autre demande d'aide alimentaire a été enregistrée le 9 septembre 2024.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration décident la mise en place d'un tableau de suivi des dossiers qui sera examiné en commission sociale.

Présents : 9 / Votants : 11 / Abstentions : 0 / Pour : 11 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

La secrétaire de séance
Françoise JAMIN